

humain, ou la manifestation d'une nature positive. Or, l'État ayant son idée, qui est sa conscience; puis sa forme, en autres termes son organisme, qui est son *corps*, nous sommes induits nécessairement à croire que ce mot, État, pouvoir, gouvernement, indique un véritable être, puisque ce qui réunit les deux attributs de l'existence, l'idée et la forme, l'âme et le corps, ne peut pas se réduire à un néant. Quel est donc ce réalisme de l'État? En quoi consiste-t-il? Où le trouver? Je — m'explique.

XLV. — Dès le début de ces études, nous nous sommes posé la question : Qu'est-ce que la Justice?

Et le résultat de nos recherches a été de démontrer que, la religion faisant de la Justice un commandement divin, la philosophie un simple rapport, une nécessité de raison, la Justice, selon toutes deux, se réduisait pour la conscience à une abstraction; qu'ainsi le droit manquant de réalité au for intérieur, la morale entière était un pur préjugé, une soumission bénévole, nullement obligatoire, à certaines convenances en elles-mêmes dépourvues de fondement. Dans un tel état de cause, l'athéisme avait raison de soutenir que la Justice est un mot, le bien et le mal des mots; qu'il n'y a pas d'autre droit que la force, et que tout ce que la théologie et la métaphysique débitent à cet égard est fantaisie pure, logomachie, superstition.

Cependant nous voyons la Justice entraîner l'humanité, produire par son développement la civilisation, élever haut les nations qui l'observent, perdre au contraire celles qui l'oublient. Comment attribuer des effets si puissants, si réels, à une idée sans sujet, à une chimère?

Pour rendre raison de l'histoire et sauver la morale, pour expliquer la religion elle-même, force était donc de démontrer que la Justice est autre chose qu'un commandement et un rapport; que c'est encore une faculté positive de l'âme, une puissance de même ordre que l'amour, su-

périeure même à l'amour, une réalité enfin : et c'est ce que nous avons entrepris dans ces études.

Autre question.

Après avoir reconnu, dans son essence et sa réalité, la Justice, nous nous sommes demandé, passant des personnes aux choses : Quelle est la loi de production et de distribution de la richesse, en autres termes, qu'est-ce que l'économie? Existe-t-il réellement, peut-il exister une science de ce nom, ayant pour objet une réalité déterminable, possédant des principes propres, des définitions, une méthode; ou ne faut-il voir dans cette prétendue science que les actes d'un mercantilisme sans principe et sans loi, des caprices de l'imagination, des zigzags de la volonté, dans lesquels il serait illogique de chercher une ombre de raison, et qui ne tombent que sous le bon plaisir du gouvernement?

Dans ce dernier cas, il est clair que l'économie politique, se résumant en un mot, la liberté, sauf les réserves qu'impose l'État, n'est point par elle-même une science : c'est une négation, et les conclusions du socialisme sont sans fondement.

Pour nous, au contraire, l'économie est une science dans l'acception la plus rigoureuse du mot; science ayant pour but d'étudier un ordre de phénomènes qui, bien que produits sous l'initiative de la liberté, et variables à l'infini, obéissent cependant à des lois constantes, dont la certitude est égale à celle de toutes les lois qui régissent l'univers. Des *forces* et des *lois*, voilà ce qui fait la réalité de l'économie : il n'y a pas autre chose dans la physique elle-même. Grâce à ce réalisme de la Justice et de l'économie, la société n'est plus une fantasmagorie arbitraire, une figure passagère; c'est une création, un monde.

Maintenant je poursuis :

Qu'est-ce que le pouvoir dans la société? Qu'est-ce qui produit le gouvernement, et qui donne naissance à l'État?

L'idée politique correspond-elle, comme l'idée juridique et l'idée économique, à une réalité *sui generis*, ou bien n'est-ce encore qu'une fiction, un mot ?

Suivant l'Église et toutes les mythologies, le pouvoir social n'a pas sa base dans l'humanité : il est de constitution divine. Suivant les philosophes, qui essayèrent d'en déterminer les conditions, le gouvernement résulterait de l'abandon que chaque citoyen fait d'une partie de sa liberté ; ce serait le produit d'une renonciation volontaire, une sorte de société par actions, en lui-même rien.

Quelques hommes, dans ces derniers temps, paraissent avoir senti l'insuffisance radicale de toutes ces conceptions. « Sans l'individu, ont-ils dit, sans la liberté, le gouvernement, la société elle-même, ne sont assurément rien ; mais ne peut-on pas dire aussi que, la société une fois formée, elle est autre chose que l'individu, un organisme qui impose à ce dernier ses lois?... » C'est ainsi que s'est formée l'hypothèse d'un être social, réel, positif et vrai.

Mais ce n'est qu'une hypothèse : Qui nous atteste cette réalité ? En quoi consiste-t-elle ? Où la saisir ? Comment en analyser les parties ? Ici tout est à faire, et si la Révolution ne nous inspire, nous n'avons plus qu'à confesser notre impuissance : il n'y a pas de gouvernement.

Je raisonne donc du gouvernement comme j'ai raisonné de l'économie et de la Justice. Le gouvernement est une chose à laquelle, malgré tous les mécomptes, l'humanité s'obstine, et que ni la violence, ni la ruse, ni la superstition, ni la peur, ne suffisent à expliquer. *A priori*, j'affirme que l'institution politique exprime, non une convention ou un acte de foi, mais une réalité.

Ce sera le sujet de ce dernier chapitre (E).

PETIT CATÉCHISME POLITIQUE.

INSTRUCTION PREMIÈRE.

Du pouvoir social, considéré en lui-même.

DEMANDE. — *Toute manifestation couvre une réalité : qu'est-ce qui fait la réalité du pouvoir social ?*

RÉPONSE. — C'est la force collective.

D. — *Qu'appellez-vous force collective ?*

R. — Tout être, par cela seul qu'il existe, qu'il est une réalité, non un fantôme, possède en soi, à un degré quelconque, la faculté ou propriété, dès qu'il se trouve en présence d'autres êtres, d'attirer et d'être attiré, de repousser et d'être repoussé, de se mouvoir, d'agir, de penser, de PRODUIRE, à tout le moins de résister, par son inertie, aux influences du dehors.

Cette faculté ou propriété, on la nomme *force*.

Ainsi la force est inhérente, immanente à l'être : c'est son attribut essentiel, et qui seul témoigne de sa réalité. Otez l'attraction, nous ne sommes plus assurés de l'existence des corps.

Or, les individus ne sont pas seuls doués de force ; les collectivités ont aussi la leur.

Pour ne parler ici que des collectivités humaines, supposons que des individus, en tel nombre qu'on voudra, d'une manière et dans un but quelconque, groupent leurs forces : la résultante de ces forces agglomérées, qu'il ne faut pas confondre avec leur somme, constitue la force ou puissance du groupe.

D. — *Donnez des exemples de cette force.*

R. — Un atelier, formé d'ouvriers dont les travaux con-

vergent vers un même but, qui est d'obtenir tel ou tel produit, possède, en tant qu'atelier ou collectivité, une puissance qui lui est propre : la preuve, c'est que le produit de ces individus ainsi groupés est fort supérieur à ce qu'eût été la somme de leurs produits particuliers, s'ils eussent travaillé séparément.

Pareillement, l'équipage d'un navire, une société en commandite, une académie, un orchestre, une armée, etc., toutes ces collectivités, plus ou moins habilement organisées, contiennent de la puissance, puissance synthétique et conséquemment spéciale au groupe, supérieure en qualité et en énergie à la somme des forces élémentaires qui la composent.

Du reste, les êtres auxquels nous attribuons l'individualité n'en jouissent pas à d'autre titre que les collectifs : ce sont toujours des groupes formés sur une loi de relation, et en qui la force, proportionnelle à l'arrangement autant au moins qu'à la masse, est le principe de l'unité.

D'où l'on conclut, au contraire de l'ancienne métaphysique :

1° Que toute manifestation de puissance étant le produit d'un groupe ou d'un organisme, l'intensité et la qualité de cette puissance peuvent servir, aussi bien que la forme, le son, la saveur, la solidité, etc., à la constatation et au classement des êtres; 2° qu'en conséquence, la force collective étant un fait aussi positif que la force individuelle, la première parfaitement distincte de la seconde, les êtres collectifs sont des réalités au même titre que les individus.

D. — *Comment la force collective, phénomène ontologique, mécanique, industriel, devient-elle puissance politique?*

R. — D'abord, tout groupe humain, famille, atelier, bataillon, peut être regardé comme un embryon social; par conséquent la force qui est en lui peut, dans une certaine mesure, former la base du pouvoir politique.

Mais ce n'est pas en général du groupe tel que nous venons de le concevoir que naît la cité, l'État. L'État résulte de la réunion de plusieurs groupes différents de nature et d'objet, formés chacun pour l'exercice d'une fonction spéciale et la création d'un produit particulier, puis ralliés sous une loi commune et dans un intérêt identique. C'est une collectivité d'ordre supérieur, dans laquelle chaque groupe, pris lui-même pour individu, concourt à développer une force nouvelle, qui sera d'autant plus grande que les fonctions associées seront plus nombreuses, leur harmonie plus parfaite, et la prestation des forces, de la part des citoyens, plus entière.

En résumé, ce qui produit le pouvoir dans la société et qui fait la réalité de cette société elle-même, est la même chose que ce qui produit la force dans les corps, tant organisés qu'inorganisés, et qui constitue leur réalité, à savoir le rapport des parties. Supposez une société dans laquelle tout rapport viendrait à cesser entre les individus, où chacun pourvoirait à sa subsistance dans un isolement absolu : quelque amitié qui existât entre ces hommes, quelle que fût leur proximité, leur multitude ne formerait plus un organisme, elle perdrait toute réalité et toute force. Semblable à un corps dont les molécules auraient perdu le rapport qui détermine leur cohésion, au moindre choc elle tomberait en poussière.

D. — *Dans le groupe industriel, la force collective s'aperçoit sans difficulté : l'accroissement de production la démontre. Mais dans le groupe politique, à quel signe la reconnaître? En quoi se distingue-t-elle de la force des groupes ordinaires? Quel est son produit spécial, et de quelle nature sont ses effets?*

R. — De tout temps le vulgaire a cru voir la puissance sociale dans le déploiement des forces militaires, dans la construction des monuments, l'exécution des travaux d'utilité publique.